

Ce texte constitue seulement un outil de documentation et n'a aucun effet juridique. Les institutions de l'Union déclinent toute responsabilité quant à son contenu. Les versions faisant foi des actes concernés, y compris leurs préambules, sont celles qui ont été publiées au Journal officiel de l'Union européenne et sont disponibles sur EUR-Lex. Ces textes officiels peuvent être consultés directement en cliquant sur les liens qui figurent dans ce document

► **B**

► **C1 RÈGLEMENT (CE) N° 1991/2006 DU CONSEIL**

du 21 décembre 2006

modifiant le règlement (CEE) n° 2092/91 concernant le mode de production biologique de produits agricoles et sa présentation sur les produits agricoles et les denrées alimentaires

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) ◀

(JO L 411 du 30.12.2006, p. 18)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) n° 834/2007 du Conseil du 28 juin 2007	L 189	1	20.7.2007

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
<http://data.europa.eu/eli/reg/2006/1991/2007-01-01/fra>